

LA RECHERCHE SUR LES AIRES REGIONALES EN SCIENCE POLITIQUE

Bilan et Perspectives

Rapport coordonné par Dominique Darbon et Christophe Jaffrelot

TABLE DES MATIERES

Introduction (*Dominique Darbon et Christophe Jaffrelot*)

- I. Les aires culturelles au travers des concours de recrutement du CNRS - données quantitatives (*François Constantin*)

- II. Etat des lieux
 - A. L'état de la recherche française en science politique sur le monde arabe et musulman (*Pierre-Robert Baduel*)
 - B. L'état de la recherche française en science politique sur l'Amérique latine (*Olivier Dabène*)
 - C. L'état de la recherche française en science politique sur l'Afrique sub-saharienne (*Dominique Darbon*)
 - D. L'état de la recherche française en science politique sur l'Europe (*Christian Lequesne et Ewa Kulesza*)
 - E. L'état de la recherche française en science politique sur l'Asie (*Christophe Jaffrelot et Eric Seizelet*)

- III. Perspective générale et éléments de réflexion : de l'importance des aires régionales (*Dominique Darbon et Christophe Jaffrelot*)

INTRODUCTION

Dominique Darbon et Christophe Jaffrelot

La recherche sur les aires régionales occupe une position clé dans le dispositif français d'analyse des relations internationales à un moment où le besoin de comprendre le monde et les sociétés politiques qui le composent n'a jamais été aussi pressant. Elle occupe aussi une place doublement inconfortable. D'une part, ce sous-ensemble de la science politique ne jouit pas d'une grande reconnaissance au sein de cette discipline qui tend à regarder les aires régionales comme trop particularistes (voire exotiques) pour s'inscrire dans des analyses généralistes. D'autre part, les spécialistes d'aires régionales appartenant à d'autres disciplines (anthropologie, géographie, sociologie, histoire...) tendent à occuper aussi le terrain des questions politiques en déniaient parfois aux politistes un savoir-faire spécifique en la matière.

Ce phénomène de ciseaux a contribué au bilan des forces et faiblesses que nous dresserons dans les deux premières parties de ce rapport. Nous examinerons tout d'abord la politique de recrutement et de promotion du CNRS avant d'examiner l'état du dispositif des études régionales en science politique du point de vue des ressources humaines mais aussi des structures en place. La troisième partie de ce rapport sera consacrée à l'énoncé de propositions visant à remédier aux faiblesses dont souffre aujourd'hui l'étude des aires régionales en science politique.

I - LES AIRES CULTURELLES AU TRAVERS DES CONCOURS DE RECRUTEMENT DU CNRS – DONNEES QUANTITATIVES

François Constantin

(Directeur du Centre de Recherches et d'Etudes des Pays d'Afrique Orientale, Pau)

Les données dont nous disposons pour décrypter l'attitude de la Commission 40 vis-à-vis des aires régionales montrent que le goulet d'étranglement que constituent les concours de recrutement est plus étroit encore pour les candidats appartenant aux domaines des aires régionales que pour les autres.

S'agissant du concours CR2, alors que les candidats s'inscrivant dans le domaine des aires régionales représentaient entre 32 et 44 % des candidats chaque année entre 1966 et 2000, ils n'ont obtenu que 7 postes en 6 ans, soit un peu plus d'un poste par an, alors que le nombre moyen de postes à pourvoir variait suivant les années entre 3 et 5. Ces revers à répétition expliquent sans doute le découragement que reflète la diminution du nombre de candidats à partir de 2001 : entre cette date et l'année 2003, la part des candidats au concours CR2 présentant des dossiers relevant des aires régionales est tombée à 15,5-24 % suivant les années.

Le même raisonnement peut être tenu dans le cas du concours CR1. La proportion des candidats « aires régionales » oscillait entre 30 et 45 % suivant les années entre 1996 et 2000 (avec un décrochage à 22,5 % en 1999), mais seuls trois de ces candidats ont été recrutés entre 1996 et 1999, soit moins d'un individu par an. Du coup, la part des candidats « aires régionales » est tombée à 14-21 % en 2001-2003.

La pénalisation des candidats « aires régionales » lors des concours de recrutement semble d'autant plus imméritée qu'une fois chercheurs, les politistes travaillant sur les aires régionales se voient davantage reconnus par leurs pairs à leur juste valeur. Alors que les candidats « aires régionales » au grade de DR2 ont représenté entre 27 et 37,5 % des candidats entre 1996 et 2003, ils ont représenté plus de la moitié des classés de rang utile sur cette période.

Observations

- Faute d'avoir eu le temps d'effectuer les vérifications (tant sur le nombre de dossiers que sur les additions effectuées), il peut y avoir des erreurs dans les données chiffrées, mais les ordres de grandeur ne devraient pas en être affectés.
- Le contenu de quelques projets a parfois obligé l'auteur de ce rapport à recourir à des interprétations peut-être erronées sur le champ de recherche effectivement envisagé.
- L'existence de projets comparatifs a obligé de faire des pondérations grossières (0,5 pour des comparaisons à 2, et 0,3 pour des comparaisons à 3).
- La diversité ou le flou des projets de recherche comparative dans le cadre de l'Union européenne m'a amené à renoncer à ces pondérations dans cette rubrique qui figure de ce fait en italique. Les chiffres indiqués ne sont donc pas comptabilisés dans le total annuel des "aires culturelles".
- Ce type de projet comparatif ayant le plus souvent (mais pas toujours) pour base des recherches faites sur la France, les autres pays n'intervenant que de manière

hypothétique, nous les avons fait figurer entre parenthèses et en italique dans le bilan de chaque concours.

- Effectuer des totaux horizontaux par pays ou groupe de pays n'a aucun sens, puisque beaucoup de candidats (et donc des dossiers identiques) se retrouvent sur plusieurs années, notamment pour les DR2, tandis que l'on peut être candidat à la fois en CR2 et en CR1. Un classement plus significatif pourrait être fait à partir d'une liste nominale des candidats CR2, CR1 et DR2 sur l'ensemble de la période couverte.

Les candidats aux concours CR2 du CNRS examinés par la Commission 40

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Nombre total de candidats	45	34	63	54	63	79	60	81
Union européenne								
Allemagne	2			1	1			
Italie		1		1		1		1
Royaume-Uni				2	1			1,5
<i>Recherches comparatives avec :</i>								
<i>Allemagne</i>	1			2	3	3	3	4
<i>Autriche</i>								
<i>Belgique</i>	1	1		1		2		
<i>Espagne</i>						3		
<i>Irlande</i>	1	1						1
<i>Italie</i>				2		4		4
<i>Portugal</i>						1		
<i>Royaume-Uni</i>	2	1		3	5	4	3	3
<i>Suède</i>							1	
Balkans (ex-Yougoslavie)	1			1				
Europe centrale et orientale								
PECO		1	5	2	5	2,5	2	2,5
Pologne					1			
République tchèque					1			
Autres								
Russie	2	3			2	3	1	0,5
Asie centrale (ex-URSS)							1	
Asie Sud/Est				2				
Chine		1		1		1,5	1	
Corée du Sud								
Japon					1			
Autres			2	1		1,5		1,5
Inde			2				2	1
Amérique								
Canada						0,3		
Etats-Unis		1	0,3	1		0,5		0,7
Amérique latine	1	1	1					
Brésil	1			1		1	0,3	1
Chili	1							
Mexique	1			2	1			1
Autres					1	0,5		
Monde arabe et musulman	1		2	3				
Maghreb/Machrek	3	2	1		1	1	2	2
Autres		1	3	2				
Turquie								1,5

Afrique Sud Sahara	3	2	3	4	5	2		4
Pacifique								
Australie								1
TOTAL AIRES (non compris comparaisons UE)	16	13	19,3	24	20	14,8	9,3	19,5
%	36	38	31	44	32	19	15,5	24
CLASSES	0/3	1/2	(2)/5	1/3	(3)/5	nc	nc	2/5

RECRUTES

1997	Labat (Monde arabe)
1998	Guiraudon (Comp. EU/USA), Thoemmes (Comp.UE)
1999	Roitman (AfriqueSS). Finalement, passera en S.38 et par effets de cascade seront recrutés Bougarel (Balkans) et Geisser (MAM)
2000	Catusse (MAM), Pujas (Comp.UE), Jobard (PECO)
2001	Favarel-Garrigues (Europe de l'est)
2002	Tawa Lama-Rewal (Inde)
2003	Foucher (AfriqueSS), Neumayer (PECO)

Candidats aux concours CR1 du CNRS examinés par la Commission 40

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Nombre total de candidats	31	27	23	20	34	39	53	26
Union européenne								
Allemagne	2							
<i>Recherches comparatives avec :</i>								
<i>Allemagne</i>		1	1	1	1	2	1	1
<i>Autriche</i>		1			1	1	1	
<i>Belgique</i>				1	1			1
<i>Danemark</i>							1	1
<i>Espagne</i>				1	1			
<i>Italie</i>		1	1	1	2		1	3
<i>Pays-Bas</i>		1	1					
<i>Portugal</i>								1
<i>Royaume-Uni</i>		1		2	1	1	3	4
<i>Suède</i>							1	
Balkans (ex-Yougoslavie)						0,5		
Europe centrale et orientale								
PECO	1							1
Pologne							1	
République tchèque								1
Autres	1		0,5		0,3			
Russie		1	1		1	(1)	(1)	
Asie centrale (ex-URSS)	0,5						2	
Asie Sud/Est								
Chine	1	1	0,5	0,5	0,5	1,5	(1)	0,5
Corée du Sud							1	
Japon					1,5			
Autres				1		0,5		0,5
Inde							1	
Amérique								
Canada							1	

Etats-Unis				0,5			0,5	
Amérique latine	1		1		2			
Brésil								0,5
Chili	1							
Caraïbe					1			
Monde arabe et musulman	1		2	1	1			
Maghreb/Machrek	2	4,3	1		1,5		1	
Turquie	1	1			1,3	0,5		
Iran	1					0,5		
Israël	1							
Afrique Sud Sahara	0,5	1	1	2	4,5	1,5	2	1,5
TOTAL AIRES (non compris comparaisons UE)	14	8,3	7	4,5	13,6	5,5	11	5
%	45	31	30	22,5	40	14	21	19
CLASSES	0/3	(1)/3	1/1	(1)/1	0/1	nc	nc	nc

RECRUTES

1997	Trom (CompAll/RU)
1998	Colonomos (Am. Lat.)
1999	Genieys (Comp F/Esp.)

Candidats au concours DR2 du CNRS examinés par la Commission 40

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Nombre total de candidats	40	32	41	31	34	33	36	29
Union européenne								
Allemagne	1	1	1	1	1	0,5	0,5	1,5
Italie						0,5	0,5	0
<i>Recherches comparatives avec :</i>								
<i>Allemagne</i>		1	1	2	2,3		1	0,5
<i>Autriche</i>								0,5
<i>Belgique</i>	1							
<i>Espagne</i>								1
<i>Italie</i>	1							
<i>Portugal</i>								
<i>Royaume-Uni</i>							1	
<i>Suède</i>	1						1	1
Europe centrale et orientale								
PECO	1	3	2,5	1	1	1		
Pologne	1							
Asie centrale (ex-URSS)	1							
Asie Sud/Est	1	1	0,5					
Chine						1		
Japon	1,3					1		0,6
Inde	1	1	1	1	1	1	2	1
Amérique								
Etats-Unis	0,5		0,5	0,5		0,8		
Amérique latine								
Brésil	0,3							0,6
Chili								1
Monde arabe et musulman			2	1	1	1	2	1

Maghreb/Machrek	1	3	2	1	1,5	1	1	1
Turquie			1	1	1	1	1	1
Israël	2	1						
Afrique Sud Sahara	2	2	3	3	4,5	2	3	
TOTAL AIRES (non compris comparaisons UE)	14,1	12	11	9	10	10,8	10	8,2
%	35	37,5	27	29	29	33	28	28
CLASSES	2/4	2/4	2,5/5	(1)/ 3	(3)/3	nc	nc	2/3

RECRUTES

1996	Roy (Asie centrale), Michel (Pologne)
1997	Dieckhoff (Israël), Gipouloux (AsieSE)
1998	Szurek (PECO), Baduel (MAM) <i>Lavabre (Comp.PECO)</i>
1999	<i>Jobert (Comp.UE)</i>
2000	Bafoil (PECO), <i>Musselin (Comp.All/USA), Hoffman-M.(CompF/All)</i>
2002	Otayek (ASS/MAM) ; Bach (ASS/MAM)
2003	Demazière (Comp.F/Brés/Japon), Botiveau (MAM) ; Jaffrelot (Asie du Sud)

II - ETAT DES LIEUX

A – L'état de la recherche française en science politique sur le monde arabe et musulman

Pierre-Robert Badue

(Directeur de l'Institut de Recherches sur le Maghreb contemporain, Tunis)

Globalement, la recherche française en science politique sur le monde arabe et le Moyen Orient est assez bien structurée sur le plan de l'enseignement et de la recherche et assez bien pourvue en nombre de chercheurs et d'enseignants-chercheurs, comme en témoigne le bilan suivant :

Chercheurs CNRS relevant de la section 40

Nom	Prénom	Grade	Année Naissance	Aire	Année recrutement	Laboratoire	Lieu
BADUEL	Pierre Robert	DR2	1944	MA	1979	IRMC	Tunis
BOTIVEAU	Bernard	DR2	1946	MA	1988	CEDEJ	Le Caire
BURGAT	François	CR1	1948	MA	1982	IREMAM	Aix-en-Provence
CATUSSE	Myriam	CR2	1972	MA	2000	IREMAM	Aix-en-Provence
CESARI	Jocelyne	CR1	1962	MA	1992	Groupe de sociologie des religions et de la laïcité	Paris
CHIFFOLEAU	Sylvie	CR1	1962	MA	1994	IFPO	Beyrouth
DIECKHOFF	Alain	DR2	1958	Israël/ MA	1988	CERI	Paris
GOBE	Eric	CR1	1964	MA	2002	IREMAM	Aix-en-Provence
HIBOU	Béatrice	CR1	1964	MA/Afrique	1996	CERI	Paris
LABAT	Séverine	CR1	1966	MA	1997	CADIS	Paris
HENRY-LORCERIE	Françoise	CR1	1946	MA	1988	IREMAM	Aix-en-Provence
LEGRAIN	Jean-François	CR1	1955	MA	1990	GREMMO	Lyon
LEGUIL-BAYART	Jean-François	DR1	1950	Turquie, Iran, Afrique	1976	CERI	
LONGUENESSE	Elisabeth	CR1	1949	MA	1984	GREMMO	Lyon
MARCHAL	Roland	CR1	1955	MA	1988	CERI	Paris
OTAYEK	René	DR2	1952	MA/Afrique	1986	CEAN	Bordeaux
PICARD	Elizabeth	DR2	1944	MA	1995	IREMAM	Aix-en-Provence
ROY	Olivier	DR2	1949	Asie centrale	1985	Laboratoire Monde iranien	Paris
SALAME	Ghassan	DR2	1951	MA	1988	CERI	Paris
SANTUCCI	Jean-Claude	CR1	1939	MA	1974	IREMAM	Aix-en-Provence
TALAHITE	Fatiha	CR1	1955	MA	1995	IMR 7115	Paris
VATIN	Jean-Claude	DREM	1934	MA	1972	Groupe de sociologie des religions et de la laïcité	Paris
ZEGHAL	Malika	CR1	1965	MA	1995	Centre d'études interdisciplinaires des faits religieux	Paris

Chercheurs FNSP

Nom	Prénom	Grade	Année naissance	Aire	Laboratoire	Lieu
ADELKHAH	Fariba	CR1	1953	Iran	CERI	Paris
LOUER	Laurence	CR2	1972	MA	CERI	Paris
MARTINEZ.	Luis	CR1	1965	MA	CERI	Paris

Enseignants-chercheurs

Nom(s)	Prénom(s)	Grade	Année naissance	Aire	Université	Lieu
ADDI	Laouhari	PR		MA	IEP Lyon 2/ GREMMO	Lyon
BADIE	Bertrand	PR	1950	MM	IEP	Paris
BUCAILLE	Laetitia	MCF		MA	Univ. Bordeaux (Sociologie)	Bordeaux II
CAMAU	Michel	PR	1940	MA	IEP/	Aix-en-Provence
DORONSORO	Gilles	PR		MA/Asie centrale/Turquie	Fac de droit	Amiens
DROZ VINCENT	Philippe	MCF		MA	IEP, détaché IFEA d'Istanbul	Toulouse
ETIENNE	Bruno	PR	1937	MA	IEP/IUF/Observatoire du religieux	Aix-en-Provence
KEPEL	Gilles	PR	1955	MA	IEP/CERI	Paris
KIAN	Azadeh	MCF		Iran	Université Paris VIII, détachée CNRS Monde iranien 2002-2004	Paris/Evry
LECA	Jean	PR	1935	MA	IEP	Paris
LEVEAU	Rémy	PR EM	1932	MA	IEP	Paris
MARCHESIN	Philippe	MCF		MA	Univ. Paris I	Paris
SCHEMEIL	Yves	PR	1947	MA	IEP/IUF	Grenoble

Sur le plan de l'enseignement, deux formations doctorales en science politique sont assurées : à l'IEP de Paris, sous la direction de Gilles Kepel et à Aix-en-Provence dans le cadre d'une des quatre options de la formation doctorale de science politique comparée dirigée par Olivier Dabène. Des enseignants de science politique sont aussi présents dans un nombre important d'autres IEP (Toulouse, Grenoble, Lyon, Bordeaux) ou Universités (Bordeaux II, Amiens, Paris), sans que pour autant des enseignements spécifiques sur le monde arabe et le Moyen-Orient soient donnés à un niveau significatif. Le total des enseignants de science politique spécialistes du monde arabe et du Moyen Orient toujours actifs est de 13 (12 si on ne compte pas le seul professeur émérite).

Pour ce qui est des centres de recherche où la science politique sur le monde arabe et le Moyen Orient est fortement représentée, on en compte deux : le Centre d'Etudes et de Recherches Internationales à Paris et l'Institut de Recherche et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman à Aix-en-Provence. D'autres laboratoires accueillent des politistes comme le Groupe de Recherches et d'Etudes sur la Méditerranée et le Moyen-Orient à Lyon (2, une 3^e en détachement à l'IFPO), le Groupe de Sociologie des Religions et de la Laïcité (2), le Centre d'Etudes Interdisciplinaires des Faits Religieux (1), le Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologiques (1), le Centre d'Etudes d'Afrique Noire (1), spécialisé à titre principal sur l'Afrique noire : on reviendra ci-après sur cette dispersion. A ces centres devraient être adjoints des centres de l'étranger dans lesquels sont en détachement des politistes issus de ces laboratoires métropolitains et qui accueillent des doctorants de science politique (actuellement Centre d'Etudes et de Documentation Economique, Juridique et

Sociale, IRMC, IFEA, IFPO, qui sont des structures conjointes MAE/CNRS – actuellement UMR ou FRE).

Apparemment donc, le secteur de la science politique sur l'aire Monde arabe/Moyen Orient est assez bien fourni. Une analyse plus fine de ces données est nécessaire, montrant à la fois des points forts et des points faibles.

D'abord on remarquera une forte concentration des formations et des chercheurs et enseignants-chercheurs sur deux centres et deux villes. 14 des 22 chercheurs CNRS et FNSP sont concentrés sur le Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et l'Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman. Si on ajoute les universitaires des IEP pour Paris et Aix, on compte 18 des 39 spécialistes à Paris/IEP/CERI et à Aix/IEP/IREMAM. Si on ajoute, pour Paris, les universitaires répartis dans d'autres Universités ou d'autres centres de recherche, on arrive à 27 sur 39 pour les deux villes. C'est là que sont les masses critiques, c'est là que sur le monde arabe et le Moyen Orient, on dispose des structures complexes (formations doctorales, centres de recherches et bibliothèques) et des ressources humaines pour faire des études et des recherches.

On remarquera ensuite le rôle particulièrement structurant du CNRS dans les études de science politique et plus généralement des recherches sur le monde arabe et le Moyen Orient, puisque 23 des 39 spécialistes de cette aire appartiennent au CNRS.

On notera cependant un déséquilibre dans le traitement entre les différentes sous-aires: 34 des 39 chercheurs et enseignants-chercheurs répertoriés sont spécialistes du Monde arabe (pour quelques uns avec des terrains mixtes : Dieckhoff, Dorronsoro, Hibou, Otayek), les politistes spécialisés sur l'Iran, la Turquie et l'Asie centrale se limitant globalement à trois chercheurs et deux enseignants-chercheurs, ce qui est particulièrement faible quand on sait l'importance des évolutions des sociétés et des pays de cette zone tectonique.

Nous ne disposons pas au moment où cette note est rédigée de toutes les dates de naissance pour ce qui est des personnels hors CNRS. Mais pour ceux-ci, il est intéressant de noter le renouvellement important du corps des chercheurs¹, comme en témoigne le tableau suivant :

Age au recrutement des chercheurs CNRS en fonction² par décennie

	1960-69	1970-79	1980-89	1990-99	2000-...	Total (et %)
1930-39	0	1	0	0	0	1 (4,5%)
1940-49	0	1	5	1	0	7 (31,8%)
1950-59	0	1	4	2	0	7 (31,8%)
1960-69	0	0	0	5	1	6 (27,2)
1970-79	0	0	0	0	1	1 (4,5%)
Total	0	4	9	8	2	22 (100%)

¹ On pourrait compter parmi les politologues quelques chercheurs passés par une formation politique et dont les travaux ressortissent essentiellement de la science politique qui ont été recrutés en section 36 (Sociologie, Normes et Règles) comme Vincent Geisser (IREMAM) et Frank Frégosi (Société, Droit et Religion en Europe, Strasbourg).

² Excluant les chercheurs qui, bien qu'à la retraite, sont encore actifs dans les laboratoires.

S'agissant des enseignants, la question de la relève va se poser avec le départ à la retraite de quelques uns d'entre eux et non des moindres.

Une dernière remarque s'impose s'agissant des chercheurs CNRS. La question se pose de plus en plus pour les nouveaux recrutés de la spécificité du laboratoire d'affectation. Depuis quelques années (une décennie environ ?), lorsque les chercheurs nouvellement recrutés ont le choix de rejoindre soit un laboratoire thématique (disciplinaire ou pluridisciplinaire), soit un laboratoire d'aire culturelle (pluridisciplinaire mais mono-aire culturelle), de nombreux chercheurs font désormais le choix d'un laboratoire thématique : CERI, Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologiques (CADIS), Groupe de Sociologie des Religions et de la Laïcité (GSRL), Centre d'Etudes Interdisciplinaires des Faits Religieux (CEIFR)... Ceci rejoint un questionnement général sur la question épistémologique et stratégique de la banalisation des aires culturelles et ajoute à l'inquiétude souvent ressentie devant les débouchés professionnels d'un doctorat dit d'aires culturelles. Il est vrai que cette question ne touche pas seulement la science politique.

L'apparente bonne santé des recherches de science politique sur le monde arabe et le Moyen Orient comparativement à d'autres aires non occidentales ne peut cacher une inquiétude à moyen terme. L'incertitude sur le devenir de l'*Annuaire de l'Afrique du Nord* qui était, s'agissant du monde arabe, un organe qui a longtemps reçu en majorité des travaux de science politique, les errements récents de *Maghreb-Machrek*, qu'a dirigé Jean Leca et que co-dirige désormais Jean-François Legrain, font apparaître des fondations moins bien assurées qu'on ne croit.

B – L'état de la recherche française en science politique sur l'Amérique latine

Olivier Dabène
(Professeur de science politique l'IEP d'Aix-Marseille)

La recherche française en science politique sur l'Amérique latine est très déficitaire.

- On ne compte que 6 enseignants-chercheurs relevant de la 4^{ème} section du CNU (dont un actuellement en détachement), aucun chercheur de la section 40 du CNRS, et deux chercheurs FNSP (dont un actuellement en disponibilité) ;
- Il n'existe aucun centre de recherche en science politique dédié exclusivement à l'Amérique latine. Les laboratoires existants sont soit pluridisciplinaires et la science politique y est marginalisée, soit consacrés à plusieurs aires culturelles et aux relations internationales et l'Amérique latine y est discrète ou absente.

Toutefois, il existe, pour la science politique, deux grands pôles de recherche sur l'Amérique latine en France, auxquels on peut ajouter un troisième, de taille plus modeste. Dans ces trois lieux, une dynamique collective de recherche existe, sur laquelle s'appuient des formations doctorales au sein desquelles la science politique a vocation à se développer.

Paris : Institut des Hautes Études de l'Amérique latine (IHEAL) et Centre de Recherche et Documentation sur l'Amérique latine (CREDAL)

L'IHEAL délivre un DEA « Étude des sociétés latino-américaines », qui compte une option « Science politique – droit ». Par ailleurs, deux des trois axes de recherche du CREDAL portent sur des thématiques relevant de la science politique : « Les intégrations dans les Amériques latines » et « Les nouveaux espaces politiques de l'Amérique latine ».

Pour autant, l'IHEAL et le CREDAL ne comptent que trois enseignants-chercheurs relevant de la science politique : Hubert Gourdon, professeur émérite ; Georges Couffignal, professeur, en détachement au MAE jusqu'en septembre 2004 ; Renée Fregosi, maître de conférences.

Pour le reste, l'histoire, la géographie et l'ethnologie sont les disciplines dominantes. L'IHEAL/CREDAL possède l'une des meilleures bibliothèques d'Europe sur l'Amérique latine (Bibliothèque Pierre Monbeig, pôle associé de la BNF).

Toulouse : Groupe de Recherche sur l'Amérique latine (GRAL) et Institut Pluridisciplinaire sur l'Amérique latine (IPEALT)

L'IPEALT délivre un DEA « Études sur l'Amérique latine », qui compte certains enseignements sur des objets politiques. Le GRAL, Unité Mixte, est un important laboratoire qui ne compte aucun politiste. L'histoire, la géographie et la littérature sont les disciplines dominantes. Le pôle toulousain possède un important fond documentaire.

Aix-en-Provence : Institut d'Études Politiques

L'IEP d'Aix délivre un DEA de science politique comparative, avec une option « Amérique latine – Caraïbes ». Cette formation s'appuie sur deux équipes d'accueil : le Centre de Recherches sur l'Amérique latine et les Caraïbes (CREALC) et le Centre de Science Politique Comparative (CSPC), respectivement dirigées par deux enseignants latino-américanistes : Daniel van Eeuwen, professeur ; Olivier Dabène, professeur.

En dehors de ces trois pôles, il convient de mentionner le cas du CERI (Centre d'Études et de Recherches Internationales, unité mixte CNRS-FNSP), où la recherche sur l'Amérique latine, présente dans les années 80 grâce à Alain Rouquié et Guy Hermet, est en voie de reconstruction, avec deux chercheurs : Javier Santiso, chargé de recherche FNSP, actuellement en disponibilité ; David Recondo, chargé de recherche FNSP, à compter du 1^{er} février 2004 ; Olivier Dabène y travaille aussi comme chercheur associé.

Ailleurs en France, différents politistes latino-américanistes se trouvent « isolés » : James Cohen, maître de conférences à l'Université de Paris VIII ; Camille Goirand, maître de conférences à l'IEP de Lille.

Enfin, on peut compléter ce panorama avec d'autres centres de recherche relevant de disciplines proches, qui traitent souvent d'objets politiques, mais sans faire appel aux politistes.

EHESS (École des Hautes Etudes en Sciences Sociales), Paris

L'EHESS compte plusieurs laboratoires et chercheurs dont les travaux jouxtent la science politique :

CEMS : Centre d'Étude des Mouvements Sociaux. Ce centre comprend plusieurs chercheurs travaillant sur l'Amérique latine, notamment Daniel Pécaut et Silvia Sigal (sociologues).

CERMA : Centre de Recherches sur les Mondes Américains. Depuis 1999, le CERMA est devenu l'UMR « Empires, sociétés, nations. Amérique latine et méditerranée occidentale, 15^e-20^e siècles », dirigée par Serge Gruzinski (anthropologue), avec notamment Alain Musset (géographe) ou Nathan Wachtel (anthropologue).

CRBC : Centre de Recherches sur le Brésil Contemporain. Responsable : Afranio Garcia (historien).

CADIS : Centre d'Analyse et d'Interventions Sociologiques. Le centre, fondé par Alain Touraine en 1981, comprend un programme de recherche sur les « Acteurs sociaux et changements historiques », dont un axe porte sur l'Amérique latine, avec le sociologue Yvon Le Bot.

ENS (École Normale Supérieure), Paris

Le Département de sciences sociales de l'ENS possède un axe de recherche sur « État, pouvoir et encadrement institutionnel », appréhendé par l'anthropologie, la sociologie, l'histoire et le droit. Certaines recherches portent sur l'Amérique latine, comme celles de l'anthropologue Benoît de L'Estoile (Brésil).

Le Département de géographie possède une UMR « Territoire et mondialisation dans les pays du sud », dirigée par Hervé Théry, qui décline ses problématiques sur plusieurs terrains latino-américains (Andes, Amazonie, Mercosur).

REGARDS (Recherches en Économie, Géographie, Anthropologie sur les Recompositions et le Développement des Suds), Bordeaux

Ce laboratoire, qui relève de l'IRD et de la section 39 du CNRS (Espaces, territoires, sociétés), centre ses programmes de recherche sur « l'observation de l'action publique [qui] sert de fil conducteur à une recherche préoccupée des relations entre États et sociétés locales ». Ses quatre champs de recherche principaux sont : l'intervention publique comme processus social et institutionnel, politiques publiques et industrialisation périphérique, politiques publiques et dynamiques environnementales en milieux sensibles, réseaux d'équipements, territoires, citoyenneté.

En dépit d'orientations de recherche nettement tournées vers des objets traditionnels de la science politique, REGARDS ne comprend aucun chercheur ou enseignant relevant de cette discipline.

GRESAL (Groupe de Recherches en Sciences Sociales sur l'Amérique latine), Grenoble

Animé par Guillermo Uribe, maître de conférences en sociologie, le groupe ne comprend pas de politistes, mais possède un axe thématique « Le rôle de l'État et de l'administration publique ».

Seuls huit politistes travaillent actuellement sur l'Amérique latine en France en tant que chercheurs ou enseignants-chercheurs. Aucun d'entre eux n'appartient au CNRS. Cette faiblesse numérique est encore aggravée du fait des nombreux séjours à l'étranger que réalisent ces chercheurs ou enseignants-chercheurs : Camille Goirand et Olivier Dabène sont revenus du Brésil mais Georges Couffignal est parti en détachement et Javier Santiso est en disponibilité.

Nom	Statut	Rattachement
Cohen, James	Maître de conférences	Paris VIII
Couffignal, Georges	Professeur des Universités en détachement	Paris III, IHEAL
Dabène, Olivier	Professeur des Universités	IEP Aix-en-Provence, CSPC
Fregosi, Renée	Maître de conférences	Paris III, IHEAL
Goirand, Camille	Maître de conférences	IEP Lille
Recondo, David	Chargé de recherche FNSP	CERI
Santiso, Javier	Chargé de recherche FNSP en disponibilité	CERI
Van Eeuwen, Daniel	Professeur des Universités	IEP Aix-en-Provence, CREALC

C - Etat de la recherche française en science politique sur l'Afrique subsaharienne

Dominique Darbon
(Maître de Conférence à l'Université de Bordeaux)

On peut s'attendre à ce que le dispositif de recherche et de formation en science politique portant sur des terrains africains soit relativement substantiel compte tenu de l'héritage historique français et du caractère « prioritaire », affiché à plusieurs reprises, de cette région du monde. Cette attente est aussi renforcée par la relative visibilité des travaux africanistes tant en France qu'à l'étranger, même si cette visibilité est en déclin depuis quelques années.

Pourtant ces perceptions *a priori* ne résistent pas à l'examen, que l'on adopte une perspective de gestion des ressources humaines qui souligne une absence de gestion sur le long terme et une attrition des ressources humaines, ou une perspective de répartition géographique des compétences qui indique une dispersion générale malgré la présence de deux pôles inégaux.

Les ressources humaines disponibles

Interprétation du dispositif

Le dispositif de recherche et de formation en science politique portant sur les terrains africains peut être caractérisé en termes de ressources humaines par les 4 éléments suivants :

- Il s'agit d'un **dispositif modeste** concernant pour l'ensemble du territoire 10 chercheurs (6 CNRS et 4 FNRS) et 12 enseignants-chercheurs (5 professeurs et 7 maîtres de conférences) appelés à couvrir toutes les thématiques internes et externes ;
- Il s'agit d'un **dispositif vieillissant** : la moyenne d'âge est d'environ 50 ans (pour les différentes catégories de chercheurs). Cette moyenne cache plusieurs phénomènes :
 - o une stratification en 3 groupes générationnels numériquement inégaux : un groupe de quinquagénaires (5 chercheurs ; 3 enseignants-chercheurs) ; un groupe de quadragénaires et plus (2 chercheurs et 5 enseignants-chercheurs) ; un groupe de trentenaires (1 chercheur et 3 enseignants-chercheurs). Cette répartition montre l'attrition tendancielle du nombre de chercheurs et moins significativement du nombre d'enseignants disponibles ;
 - o des trous générationnels significatifs entre chacune de ces strates (environ 5/6 ans) indiquant une absence de gestion planifiée des ressources humaines ;
 - o la non compensation des départs à la retraite en cours ou annoncés dans les 6 ans à venir (5 chercheurs et 3 enseignants-chercheurs).
- Il s'agit d'un **dispositif marqué par les situations de sorties** qui peuvent se traduire par différentes orientations : le départ vers d'autres terrains ; le développement de pratiques de plus en plus déconnectées de toute recherche de terrain significative au profit d'une production fondée sur des sources de seconde ou de troisième main ou des montées en généralités reflétant une déconnexion d'avec les terrains ; la réorientation

vers l'enseignement ; et finalement par des départs en retraite nombreux aujourd'hui et dans les cinq prochaines années.

- Il s'agit d'un **dispositif éclaté** d'autant plus qu'il faudrait y ajouter les chercheurs de l'IRD (deux à ce jour dont une s'occupant uniquement de tâches administratives).

Contextualisation du bilan général en ressources humaines

La situation de la recherche en science politique ayant des terrains en Afrique subsaharienne n'est a priori pas très différente de celle existant sur d'autres aires. Elle s'en distingue cependant par deux éléments majeurs :

- Une partie croissante des chercheurs et enseignants-chercheurs a réduit son investissement sur ces terrains et limite les séjours longs rendus toujours plus difficiles (sécurité, effondrement des ressources scientifiques disponibles, coûts « carrière » de l'expatriation). Le passage vers le corps des professeurs de chercheurs CNRS exprime souvent ce mouvement, tout comme la difficulté croissante des instituts du Ministère des Affaires étrangères à recruter des « seniors consacrés » pour leur direction ;
- La recherche française sur des terrains africains ne peut plus guère compter que sur des ressources du Nord, sauf exceptions (Afrique du Sud, et très ponctuellement une ou deux stations de l'IRD en Afrique francophone). Les moyens scientifiques et académiques en Afrique sont quasi inexistantes désormais, de sorte que dans ces « terrains orphelins » les chercheurs et enseignants français ne peuvent, comme c'est le cas dans la plupart des autres terrains hors Union européenne, s'appuyer significativement sur les dispositifs matériels et humains locaux. Travailler sur des terrains africains suppose un investissement toujours plus fort compte tenu de la disparition ou de l'inexistence des données les plus basiques et ce au moment même où pour les raisons évoquées plus haut les chercheurs et enseignants français (mais aussi des pays de l'OCDE) tendent à réduire leur présence sur le terrain.

La carte des recherches et de l'offre de formation sur l'Afrique

Ce dispositif se caractérise en termes de positionnement géographique par une relative concentration autour de deux grandes zones géographiques. La concentration est très relative parce qu'elle porte sur quelques individus.

A Paris, on retrouve essentiellement le CERI comme lieu d'hébergement de chercheurs sur les terrains africains en science politique. Deux chercheurs CNRS et un chercheur FNRS y sont affectés. Il faut y rajouter un chercheur CNRS au CEA (EHESS) et trois enseignants à Paris I et à l'INALCO.

Sur l'axe Bordeaux-Pau, le CEAN est une équipe pluridisciplinaire qui se consacre en priorité à l'étude du politique dans les sociétés africaines. On y retrouve 3 chercheurs CNRS, 3 chercheurs FNRS et 4 enseignants. Le CREPAO à Pau rassemble pour sa part 3 enseignants en science politique travaillant sur l'Afrique au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Sciences Po Paris, Paris I et l'IEP de Bordeaux délivrent des formations spécifiques sur l'Afrique et les pays du Sud. Dans certains cas, ces formations peuvent offrir un DEA

(Paris I et IEP Bordeaux), ou un DESS (Paris I et IEP Bordeaux) en plus de cours spécialisés. La recombinaison des offres liée à la « masterisation » n'est pas encore suffisamment avancée pour préciser la nature du dispositif de formation pour 2004. Les premiers éléments permettent cependant d'affirmer que l'offre en termes de cours est substantielle. Il existe un nombre très important de cours ponctuels et de formations professionnelles portant entièrement ou partiellement sur des terrains africains sub-sahariens.

Liste des chercheurs et enseignants-chercheurs travaillant essentiellement sur l'Afrique sub-saharienne

Chercheurs CNRS - Section 40

Nom	Prénom	Grade	Date de naissance	1 ^{er} rattachement	Lieu
BACH	Daniel	DR2	19 août 1950 / 54 ans	CEAN	Bordeaux
BAYART	Jean-François	DR1	20 mars 1950 / 54 ans	CERI	
FOUCHER	Vincent	CR2	14 décembre 1973 / 31 ans	CEAN	Bordeaux
MARCHAL	Roland	CR1	2 août 1955 / 49 ans	CERI	
OTAYEK	René	DR2	7 décembre 1952 / 52 ans	CEAN	Bordeaux

Chercheurs FNSP

Nom	Prénom	Grade	Date de naissance / Age	1 ^{er} rattachement	2 ^e rattachement	Lieu
FAURE	Véronique	CR2	10 avril 1962 / 42 ans	CEAN	Fin de fonction 09/2003	Bordeaux
MARTIN	Denis-Constant	DR1	13 juillet 1947 / 57 ans	CERI		Paris
QUANTIN	Patrick	DR	25 mai 1948 / 58 ans	CERVL	CEAN	Bordeaux
TOULABOR	Comi		3 juin 1954 / 50 ans	CEAN		Bordeaux

Enseignants-chercheurs

Nom	Prénom	Grade	Date de naissance	Fonction	1 ^{er} rattachmt	2 ^e rattachmt	Lieu
BANEGAS	Richard	MCF	1968 / 36 ans		CERI	UPRESA-MALD	Paris
BOURMAUD	Daniel	PR					
COMPAGNON	Daniel	PR	23 décembre 1959 / 45 ans		CEAN		
CONSTANTIN	François	PR	17 novembre 1941 / 63 ans	Directeur	CREPAO		Pau
COULON	Christian	PR	6 septembre 1942 / 62 ans		CEAN		
DARBON	Dominique	MCF	25 avril 1960 / 44 ans	Directeur	CEAN		Bordeaux
FRITZ	Jean-Claude						Dijon
LAFARGUE	Jérôme	MCF			CREPAO		Pau
MAUPEU	Hervé				CREPAO		Pau
PORTEILLA	Raphaël	MCF	29 juillet 1963 / 41 ans		CERPO (Bourgogne)	Univ. De Reims	Reims
THIRIOT-ABRAHAM	Céline	PR	30 décembre 1970 / 34 ans		CEAN		

D - L'état de la recherche française en science politique sur les terrains de l'Europe

Christian Lequesne (Directeur du CEFRES, Prague) et Ewa Kulesza (Adjointe au Directeur du CERi chargée des affaires internationales, Paris)

Le dispositif de recherche en science politique sur l'Europe n'a pas constitué traditionnellement un axe fort en France. La situation tend à s'améliorer depuis le milieu des années quatre vingt dix. Cette évolution procède d'une prise en compte plus grande de la dimension européenne dans des travaux comme la sociologie de l'Etat ou l'étude des politiques publiques, et d'un renouvellement du vivier des chercheurs travaillant sur l'Europe centrale et orientale et les Balkans. Les études sur la construction européenne restent faibles comparées aux principaux pays de l'Union (Grande Bretagne, Allemagne, Pays-Bas). Cela provient de la difficulté plus générale qu'ont les chercheurs français en science politique à développer des travaux sur « l'international négocié ». Ils restent dans l'ensemble assez séduits par les approches « par le bas » (mobilisations sociales, identités, religion, nationalismes, etc..).

Chercheurs CNRS relevant de la section 40

Nom	Prénom	Grade	Aire	1^{er} rattachement	Lieu
Bafoil	François	DR2	Europe centrale & orientale – PECO	CERI-Sciences Po UMR 7050	Paris
Borraz	Olivier	CR1	UE – recherches comparatives	OSC-Sciences Po UMR7116	Paris
Briquet	Jean-Louis	CR1	UE – recherches comparatives	CERI-Sciences Po UMR 7050	Paris
Cautrès	Bruno	CR1	UE – recherches comparatives	CIDSP-USR707 UMR 5194	St Martin d'Hères
Costa	Olivier	CR1	UE – intégration européenne	CERVL-UMR5116	Bordeaux
De Tinguay	Anne	CR1	Europe centrale & orientale – Russie	CERI-Sciences Po UMR 7050	Paris
Dumez	Hervé	DR2	UE – intégration européenne	CNRS UMR 7655 CRG	Paris
Favarel-Garrigues	Gilles	CR2	UE – intégration européenne	CERI-Sciences Po UMR 7050	Paris
Fouilleux	Evelyne	CR2	UE – intégration européenne	CNRS UMR 6051 CRAPE	Rennes
Grunberg	Gérard	DR1	UE – intégration européenne	CEVIPOF-Sciences Po UMR7048	Paris
Guiraudon	Virginie	CR1	UE – intégration européenne	CERAPS-UMR8026	Lille
Jobart	Fabien	CR1	UE - Allemagne	CESDIP UMR2190	Gyancourt
Lavabre	Marie-Claire	DR2	Europe centrale & orientale - PECO	CEVIPOF-Sciences Po UMR7048	Paris
Le Galès	Patrick	DR2	UE – recherches comparatives	CEVIPOF-Sciences Po UMR7048	Paris
Marchetti	Dominique	CR1	UE – intégration européenne	UMR8035 CSEC-CSE	Paris
Mendras	Marie	CR1	Europe centrale & orientale – Russie	CERI-Sciences Po UMR 7050	Paris
Michel	Patrick	DR2	Europe centrale & orientale – PECO	CERI-Sciences Po UMR 7050	Paris

Mink	Georges	DR2	Europe centrale & orientale - PECO	LASP UMR7026	Nanterre
Muller	Pierre	DR1	UE – recherches comparatives	CEVIPOF-Sciences Po UMR7048	Paris
Musselin	Christine	DR2	UE – recherches comparatives	CSO-Sciences Po UMR7116	Paris
Négrier	Emmanuel	CR1	UE – intégration européenne	CNRS UMR 5112 CEPEL	Montpellier
Palier	Bruno	CR2	UE – recherches comparatives	CEVIPOF-Sciences Po UMR7048	Paris
Pasquier	Romain	CR2	UE – intégration européenne	CNRS UMR 6051 CRAPE	Rennes
Perron	Catherine	Post-doc.	Europe centrale & orientale - PECO	CERI-Sciences Po UMR 7050	Paris
Smolar	Alexandre	CR1	Europe centrale & orientale – PECO	LASP UMR7026	Nanterre
Szurek	Jean-Charles	DR2	Europe centrale & orientale - PECO	LASP UMR7026	Nanterre

Chercheurs FNSP

Nom	Prénom	Grade	Aire	1 ^{er} rattachement	Lieu
Capele-Pogacean	Antonela	CR2	Europe centrale & orientale – PECO	CERI-Sciences Po UMR 7050	Paris
Delorme	Hélène	DR2	UE – intégration européenne	CERI-Sciences Po UMR 7050	Paris
Faucher	Florence	CR2	UE – recherches comparatives	CEVIPOF-Sciences Po UMR7048	Paris
Fritsch-Bournazel	Renata	DR2	UE - Allemagne	CERI-Sciences Po UMR 7050	Paris
Grossman	Emiliano	CR2	UE – intégration européenne	CEVIPOF-Sciences Po UMR7048	Paris
Haegel	Florence	CR2	UE – recherches comparatives	CEVIPOF-Sciences Po UMR7048	Paris
Hassner	Pierre	DREM	UE – recherches comparatives	CERI-Sciences Po UMR 7050	Paris
Jabko	Nicolas	CR1	UE – intégration européenne	CERI-Sciences Po UMR 7050	Paris
de La Serre	Françoise	DR2	UE – intégration européenne	CERI-Sciences Po UMR 7050	Paris
Le Gloannec	Anne-Marie	DR1	UE - Allemagne	CERI-Sciences Po UMR 7050	Paris
Lequesne	Christian	DR2	UE – intégration européenne	CEFRES - Prague	Prague
Rousselet	Kathy	CR1	Europe centrale & orientale – Russie	CERI-Sciences Po UMR 7050	Paris
Rupnik	Jacques	DR1	Europe centrale & orientale – PECO + Balkans	CERI-Sciences Po UMR 7050	Paris
Smith	Andrew	DR2	UE – intégration européenne	CERVL-UMR5116	Bordeaux

Enseignants-chercheurs

Nom	Prénom	Grade	Aire	1 ^{er} rattachement	2 ^e rattachement	Lieu
Balme	Richard	PU	UE – recherches comparatives	FNSP / IEP de Paris (Sciences Po)	UMR 7048 CEVIPOF	Paris
Bigo	Didier	MC	UE – intégration européenne	FNSP / IEP de Paris (Sciences Po)	CERI-Sciences Po UMR 7050	Paris
Bréchon	Pierre	PU	UE – intégration européenne	IEP de Grenoble		Grenoble

Buchet de Neuilly	Yves	MC	UE – intégration européenne	UMR 8026 CERAPS		Lille
Charillon	Frédéric	PU	UE – intégration européenne	UMR 7106 CERSA		Paris
Colas	Dominique	PU	Europe centrale & orientale – Russie	FNSP / IEP de Paris (Sciences Po)	CERI-Sciences Po UMR 7050	Paris
Courty	Guillaume	PU	UE – intégration européenne	Université Paris X		Paris
Dehousse	Renaud		UE – intégration européenne	FNSP / IEP de Paris (Sciences Po)		Paris
Déloye	Yves	PU	UE – intégration européenne	UMR 8057 CRP		Paris
Dimier	Véronique	MC	UE – intégration européenne	Université Libre de Bruxelles	CURAPP-UMR6054	Bruxelles
Georgakakis	Didier	MC	UE – intégration européenne	Groupe de Sociologie Politique Européenne (EA 2317 – URS)	IEP de Strasbourg	Strasbourg
Hassenteufel	Patrick	PU	UE – intégration européenne	CRAPE Université Rennes 1 UMR6051		Rennes
Joana	Jean	MC	UE – intégration européenne	UMR 5112 CEPEL		Montpellier
Lazar	Marc	PU	UE - Italie	FNSP / IEP de Paris (Sciences Po)	CERI-Sciences Po UMR 7050	Paris
Michel	Hélène	MC	UE – intégration européenne	UMR 7112 CSU		Paris
Petiteville	Franck	MC	UE – intégration européenne	Paris I	CERI-Sciences Po UMR 7050	Paris
Quermonne	Jean-Louis	PU emerite	UE – intégration européenne	IEP de Grenoble		Grenoble
Saurugger	Sabine	MC	UE – intégration européenne	IEP de Grenoble USR707		Grenoble
Seiler	Daniel-Louis	PU	UE – recherches comparatives	IEP de Bordeaux		Bordeaux
Strudel	Sylvie	MC	UE – recherches comparatives	Centre Marc Bloch	CERAPS-UMR8026	Berlin
Surel	Yves	PU	UE – recherches comparatives	IEP de Grenoble		Grenoble

Ce rapport distinguera les ressources humaines (1) de la carte des recherches et de l'offre de formation sur l'Europe (2).

Analyse en termes de ressources humaines

Interprétation du dispositif

Le dispositif de recherche et de formation en science politique sur l'Europe peut être caractérisé en termes de ressources humaines par les éléments suivants:

- Il s'agit d'un dispositif assez difficile à évaluer, dans la mesure où l'Europe ne constitue pas forcément un sujet en soi pour les chercheurs. Elle est présente dans les travaux de chercheurs qui développent une comparaison sur des thèmes comme les politiques publiques, les groupes d'intérêt, la théorie politique.
- Il s'agit, à l'Université comme au CNRS et à la FNSP, d'un dispositif en voie de rajeunissement. Les années quatre vingt dix ont été marquées par un recrutement non négligeable de jeunes docteurs qui avaient soutenu des thèses sur l'Europe et dont on avait besoin pour assurer recherche et enseignement. Ce rajeunissement a été bénéfique, dans la mesure où les jeunes recrues (chargés de recherche ou maîtres de

conférences) sont souvent mieux ancrés que leurs "aînés" dans les réseaux de la recherche européenne, ont fait un apprentissage des langues (l'anglais mais aussi des langues plus rares comme le tchèque), fréquentent les associations professionnelles européennes et internationales (comme l'ECPR, l'ISA, ou la *European Union Studies Association* des Etats-Unis). Le rajeunissement s'est également traduit par un renforcement du dispositif éditorial sur l'Europe, comme en témoigne la création de la revue "Politique Européenne".

- Il s'agit d'un dispositif marqué par des situations de sorties (départs à la retraite notamment) qui se sont traduits par une diminution des spécialistes "pays" au profit d'approches plus transversales comme les politiques sociales en Europe, les politiques régionales, le nationalisme comparé, etc.). En conséquence, le paysage de la recherche en science politique sur l'Europe manque parfois, comparé aux années quatre vingt, d'analystes des dynamiques politiques internes de grands pays comme l'Allemagne et la Grande-Bretagne. L'approche pays s'est mieux maintenue pour l'analyse des pays d'Europe centrale et orientale que pour celle des pays de l'actuelle Union européenne.
- Il s'agit d'un dispositif éclaté entre les différents départements de science politique des Universités et les laboratoires des grands établissements de recherche (CNRS, FNSP, EHESS, etc.). Il n'existe pas en France pour l'instant un centre d'études européennes qui fasse "masse" en termes de recherche en science politique.

Contextualisation du bilan général ressources humaines

La recherche en science politique sur l'Europe n'est pas très différente de celle qui se pratique sur d'autres aires. Elle est parfois rendue plus aisée par les éléments suivants:

- une facilité de faire des terrains en raison de coûts qui sont peu élevés du fait de la proximité;
- une capacité à exploiter les moyens locaux dans les pays européens grâce aux relations tissées avec les établissements universitaires partenaires dans le cadre des PCRD ou des accords d'échanges bilatéraux;
- une capacité à utiliser le dispositif des centres français du MAE à l'étranger, comme le Centre Marc Bloch à Berlin, le Centre Français de Recherche en Sciences Sociales à Prague ou la Maison française d'Oxford ;
- une capacité à faire financer de la recherche collective par des ressources européennes, en particulier le PCRD.

La carte des recherches et de l'offre sur l'Europe

Ce dispositif se caractérise par un relatif éclatement de la carte. On distingue tout de même quelques pôles géographiques forts:

A Paris, on retrouve essentiellement le CERI et le CEVIPOF, UMR CNRS/FNSP. Le CERI a surtout renforcé son expertise sur l'Europe de l'élargissement, le CEVIPOF sur l'europanisation des acteurs sociaux, des politiques publiques dans les Etats européens, ou

encore la sociologie des opinions publiques et de la mobilisation. A Sciences Po, l'OIP développe également des travaux de science politique sur la régionalisation dans les Etats européens.

Il faut citer cependant d'autres départements universitaires et laboratoires CNRS où l'on travaille régulièrement sur l'Europe à Paris, comme le Département de science politique de Paris I, le LAIOS, ou le LASP à l'Université de Paris X.

A Grenoble, le CERAT à l'IEP constitue un laboratoire où l'on fait de la comparaison européenne sur la sociologie des opinions publiques, les politiques publiques, ou encore les politiques territoriales. Les travaux du CERAT sont articulés à l'enseignement qui est dispensé notamment au sein de l'IEP de Grenoble, notamment de l'Ecole Doctorale.

A Bordeaux, le CERVL à l'IEP développe des travaux importants tant sur la construction européenne *stricto sensu*, que sur les Etats et les sociétés européennes (notamment l'Allemagne, les pays d'Europe du Sud).

Il serait cependant inexact de limiter à ces trois pôles l'effort de recherche français en science politique sur l'Europe. Sans prétendre à l'exhaustivité, des travaux se développent à l'Université de Lille II (CRAPS) et à l'IEP de Lille, à l'Université de Montpellier (notamment au sein du CEPTEL sur les pays méditerranéens, avec la publication de la revue "Pôle Sud"), à l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes et à l'Université de Rennes I (CRAP), à l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg (GESP).

Les Ecoles Doctorales en science politique voient la soutenance de thèses sur les sujets européens croître depuis les années quatre vingt dix. Il existe au sein des IEP comme des Universités un nombre substantiel de cours de science politique portant entièrement sur l'Europe ou prenant en compte la comparaison européenne. L'IEP de Paris offre un programme de troisième cycle interdisciplinaire sur l'Europe depuis 1995 (le Cycle supérieur d'études européennes), qui s'organise autour d'enseignements de science politique, d'histoire, d'économie politique et de droit public. Il s'adresse, entre autres, aux étudiants des DEA en science politique de l'IEP de Paris qui l'ajoutent à leurs enseignements. La masterisation sera l'occasion d'une recombinaison des offres d'enseignements sur l'Europe au sein des Universités comme des IEP; il est cependant trop tôt pour en préciser la nature exacte.

E - L'état de la recherche française en science politique sur l'Asie

Christophe Jaffrelot (Directeur du CERI, Paris) et Eric Seizelet (Directeur de l'IAO, Lyon)

La recherche française en science politique sur l'Asie reste à ce jour peu présente, tant dans les centres de recherche nationaux que dans les établissements d'enseignement supérieur ; elle se caractérise par de forts déséquilibres entre Paris et la province ; elle fait apparaître des lacunes disciplinaires et géographiques importantes. En fait, la science politique, tout comme le droit, semble sous représentée par rapport à d'autres disciplines comme l'histoire, la sociologie, l'économie et l'ethnologie qui, traditionnellement, occupent le terrain de la recherche en sciences sociales concernant l'Asie.

Une représentation marginale dans le paysage de la recherche française

On ne compte ainsi sur l'Asie orientale aucun enseignant-chercheur relevant de la quatrième section du CNU, un seul chercheur de la section 40 du CNRS (Jean-Philippe Béja, du CERI) et six chercheurs FNSP. Quant à l'Asie du Sud, on compte là 4 chercheurs CNRS. Il convient d'ajouter toutefois que des chercheurs relevant d'autres sections du CNRS, 33 (Guy Faure, CR1), 39 (Jean-Luc Racine, DR2) et 36 notamment (Eric Seizelet, DR2, Jean-Pierre Cabestan, DR2), publient régulièrement des travaux relevant de la science politique mais qui ne sont pas évalués par les sections correspondantes du CNRS.

Par ailleurs, il n'existe aucune structure spécifique de recherche en science politique concernant exclusivement l'Asie. Cela signifie soit que ces recherches sont intégrées dans des équipes « généralistes » comme le CERI, soit qu'elles sont effectuées au sein d'équipes travaillant sur un pays de la zone considérée comme le Centre d'Etudes sur la Chine Moderne et Contemporaine (CECMC) de l'EHESS.

De façon générale, on observe une absence préoccupante de visibilité de la recherche en science politique sur l'Asie dans l'Université française. Celle-ci relève le plus souvent de structures particulières type EHESS, CNRS, FNSP, ou d'enseignants-chercheurs opérant à titre individuel dans des grands établissements comme l'INALCO (Francois Joyaux, PU), voire à l'intérieur de *think tanks* spécialisés dans les relations internationales et les questions de sécurité tels que l'IFRI (François Godement, PU, Régine Serra, doctorante), la Fondation pour la Recherche Stratégique (Bruno Tertrais, MC à l'IEP de Paris) ou l'Institut de Recherches Internationales et Stratégiques (IRIS, Valérie Niquet, directrice de recherche), mais qui, comme les précédents, se situent en marge du paysage universitaire. Cette marginalisation a pour origine principale les modalités de recrutement : d'une part, à l'Université, la préparation et les épreuves du concours de l'agrégation de science politique ne font pratiquement aucune place à l'Asie ; les postes de maître de conférence (MC) proposés aux concours de recrutement dans la section 15 du CNU – langues et littératures orientales et hébraïques – ont un profil très large pour pouvoir ratisser un domaine plus vaste des sciences sociales : les seules politistes recrutées à ce titre, ces dernières années, furent Noriko Berlinguez-Kono, MC de langue et de civilisation japonaise à l'Université de Lille III, et Marie-Caroline Saglio, recrutée comme maître de conférence de civilisation indienne à l'INALCO. D'autre part au CNRS, la limite d'âge pour l'accès au grade de CR2 constitue un

facteur rédhibitoire pour le recrutement de jeunes chercheurs disposant d'une compétence en science politique et d'une réelle aptitude linguistique, laquelle passe nécessairement par l'accomplissement de séjours de longue durée dans le pays d'accueil. Cette marginalisation et l'inadéquation des structures de la recherche ont pour conséquence que, tant pour les dépôts que pour les soutenance de thèse, les étrangers ou *native speakers* originaires de la zone, sont de plus en plus nombreux avec des thèmes privilégiant le plus souvent les relations internationales sur le système politique ou les évolutions politiques internes. Pour la période comprise entre 1980 et 2002, sur 32 projets de thèse relevant de la science politique déposés sur la Chine, 14, soit 42,5% de l'ensemble l'ont été par des Chinois ; sur 27 projets de thèses du même type déposés sur la Corée depuis 1983, 24 l'ont été par des Coréens (88,8%). S'agissant des thèses de science politique soutenues, sur 44 occurrences recensées par le fichier central des thèses concernant la Chine, 14 seulement, soit 21,8%, l'ont été par des chercheurs français. Pour la péninsule coréenne, on recense 33 thèses soutenues entre 1980 et 2002 (3 uniquement sur la Corée du Nord) dont 30 par des Coréens (90,9%). Pour Taiwan, on enregistre 10 thèses soutenues au cours de cette même période, dont 5 par des Chinois (50%). S'agissant enfin du Japon, 11 thèses ont été soutenues, dont 3 seulement par des Japonais (27,9%). Pour l'Asie du Sud-Est, on observe également de grandes disparités selon les pays traités : pour le Vietnam : 30 thèses soutenues entre 1980 et 2002, mais avec une très grande majorité de travaux effectués par des chercheurs français, et à forte connotation historique, avec un nombre conséquent de thèses sur la guerre du Vietnam. En revanche, pour la Thaïlande, sur les 23 thèses répertoriées, 22 ont été soutenues par des étrangers. Les cas de la Birmanie et de l'Indonésie sont un peu particuliers : pour le premier pays, sur 10 occurrences de thèses, une seule concerne la science politique. Dans le second cas, sur 237 occurrences de thèses, 10 seulement concernent la science politique dont sept soutenues par des étudiants d'origine indonésienne.

En bref, en dépit de variations régionales importantes qui tiennent compte pour partie de l'intérêt manifesté pour tel pays de la zone et de l'état de la ressource disponible, on observe au niveau des thèses soutenues un phénomène préoccupant d'« ethnicisation » de la recherche par des docteurs originaires de la région. Même si la plupart de ces travaux incluent une dimension comparative, ils n'irriguent point la recherche française dans la mesure où ces docteurs, à quelques exceptions près, n'ont pas vocation à s'y intégrer.

Au total, on constate que le nombre de thèses soutenues ne permet que la constitution d'un vivier d'autant plus étroit de jeunes chercheurs que les spécialistes actuellement en place sur l'Asie, et habilités à diriger une thèse de science politique, sont eux-mêmes en nombre restreint. Ainsi au CERI, sur 165 thésards répertoriés, cinq directeurs de thèses – Jean Luc Domenach, Jean Philippe Béja, Françoise Mengin, Christophe Jaffrelot et Jean Luc Racine – se partagent dix-neuf doctorants : six sont sinologues, huit travaillent sur l'Asie du Sud-Est, quatre préparent une thèse sur l'Asie du Sud et un sur le Japon. Une grande partie des thésards est donc formée par des non spécialistes de l'aire culturelle en question.

Enfin, on observe une certaine déconnexion entre l'enseignement dit « orientaliste » et la recherche en science politique sur l'aide culturelle considérée. Cette déconnexion est particulièrement évidente s'agissant des deux principaux « lieux » des études orientales en France que sont l'INALCO et l'Université de Paris VII. Dans ces deux établissements, l'offre d'enseignement et de recherche spécifique en science politique demeure faible, particulièrement dans les départements de langue et de civilisation japonaise où elle reste des plus rudimentaires et le plus souvent laissée à l'initiative de chargés de cours extérieurs, sans aucune garantie de pérennisation d'une année sur l'autre. Une telle situation n'est pas

favorable, tant s'en faut, au développement de capacités propres dans le champ. D'ailleurs, sur ce plan particulier, il n'existe guère de différence entre Paris et la province : la multiplication ces dernières années des lieux d'apprentissage des langues et des civilisations extrême-orientales à Lyon, Lille, Strasbourg, Toulouse, Aix en Provence, Bordeaux, La Rochelle, Le Havre et Rennes, n'a été d'aucune incidence sur le développement des recherches en science politique. De ce fait, et de façon paradoxale, les formations d'initiation à la recherche en science politique sur l'Asie contemporaine sont très largement extérieures aux lieux traditionnels des « études orientales ». Seul l'Institut d'Etudes Politiques de Paris a été en mesure de développer depuis 1999, sous la houlette de Jean-Luc Domenach, un programme Asie, dans le cadre du DEA d'analyse comparative des aires politiques, actuellement placé sous la responsabilité de Jean-Marie Bouissou. En province, l'Institut d'Asie Orientale de Lyon sera, à partir de la rentrée 2004, la cheville ouvrière d'un mastère de science politique mention « mondes asiatiques » organisé en collaboration avec l'IEP de Lyon et l'Université Lumière Lyon II. Ces deux initiatives visent bien entendu à une meilleure organisation de la recherche dans la discipline et dans l'aire géographique considérée en vue de développer l'encadrement des jeunes chercheurs.

Une concentration de la recherche dans la capitale

Les recherches politiques sur l'Asie sont essentiellement concentrées dans la capitale : le CECMC, l'INALCO, le CEIAS et le CERI absorbent à eux seuls les deux tiers des politistes français travaillant sur l'Asie Orientale. Cette polarisation s'explique en partie par le fait que c'est à Paris que se situent les principales bibliothèques disposant de fonds spécifiques sur l'aire culturelle en question (BNF, BIULO, bibliothèque de l'IEP de Paris) ou directement rattachées aux centres de recherches spécialisés (bibliothèques des Centres Chine, Inde et Japon de l'EHESS ou de l'IFRI par exemple). Toutefois, il convient de remarquer que seuls les Centres Inde et Chine de l'EHESS, l'Institut d'Asie Orientale de Lyon, et accessoirement la BIULO – d'accès souvent difficile – offrent une documentation substantielle en langue vernaculaire indispensable aux politistes.

Cette concentration dans la capitale s'accompagne cependant de disparités importantes selon les établissements au niveau des doctorants. Ainsi sur les 29 doctorants officiellement rattachés au Centre d'Etudes Chinoises de l'INALCO, deux seulement appartiennent à la science politique, et aucun au Centre d'Etudes Japonaises. A Paris VII, le Groupe de Recherche sur le Japon en Sciences Sociales (GREJA, EA 335) compte 14 doctorants mais aucun en science politique. Un diagnostic qui confirme la très faible place faite aux politistes dans les équipes d'accueil des formations dites orientalistes, du fait, notamment, de la faiblesse des enseignements de science politique dans ces filières.

La concentration à Paris s'accompagne d'une dispersion en province, aggravée parfois par des réorientations thématiques et les aléas de carrière. Les chercheurs ayant un profil de politistes sont peu nombreux, avec parfois un statut précaire. Ainsi la mutation de Jean-Pierre Cabestan à... Paris prive l'Institut d'Asie Orientale de tout juriste et politiste travaillant à la fois sur la Chine et Taiwan. Guilhem Fabre, sinologue et PU à l'Université du Havre a entamé une reconversion thématique sur la criminalité organisée qui l'éloigne quelque peu de la science politique. Stéphane Corcuff, sinologue, est ATER à l'Université de la Rochelle (DESS Affaires Internationales, option Asie). D'autres ont des positions plus précaires : Sophie Boisseau du Rocher, spécialiste de l'ASEAN, est maître de conférences à l'IEP de Paris ; Benoît de Tréglodé, vietnamisant, est chercheur associé au Centre Asie de l'IFRI ; Pierre Journoud, spécialiste lui aussi du Vietnam est chargé de mission au Centre d'Etudes

d'Histoire de la Défense, etc. En bref, non seulement le vivier est faible, mais les capacités d'absorption du système universitaire et de recherche français sont des plus limitées.

Des lacunes géographiques et disciplinaires importantes

Au chapitre des lacunes géographiques, cinq constats doivent être dressés.

- Dans le domaine politique, Taïwan a été longtemps le parent pauvre de la sinologie française. Il a fallu attendre le début des années 1990 pour que tant en ce qui concerne les thèmes de recherche (Jean-Pierre Cabestan) que les recrutements (Françoise Mengin au CERI), et les doctorants (Eric Sautédé, rattaché au CEFC de Hong-Kong), l'île et le détroit de Formose commencent à figurer en bonne place dans les études politiques régionales. Cette prise de conscience, tardive mais salutaire, n'infirmes pas cependant le diagnostic général de la faiblesse de la recherche française, tant sur les questions de politique intérieure que sur les relations entre Taiwan et le continent.
- La péninsule coréenne demeure, encore aujourd'hui, la grande absente dans les structures officielles de la recherche française : à l'exception de Karoline Postel-Vinay, spécialiste des relations internationales au CERI, ou de chercheurs spécialistes du Japon qui ont été amenés à s'intéresser ponctuellement à la Corée du Sud (Eric Seizelet), mais qui ne sont pas « coréanisants », il n'existe pas aujourd'hui de politiste en activité, pas même au Centre de Recherches sur la Corée de l'EHESS fondé en 1989, depuis le départ à la retraite de Bertrand Chung, ancien directeur d'études. Sur la Corée du Nord, on note les travaux de Pierre Rigoulot, chercheur à l'Institut d'Histoire Sociale, mais opérant, lui aussi, dans une structure périphérique au milieu universitaire.
- S'agissant de l'Asie du Sud-Est, si la Malaisie et l'Indonésie ont leurs politistes (David Camroux et Romain Bertrand), il n'y a pas de politistes travaillant à temps plein sur la Birmanie et la Thaïlande hormis un doctorant (Renaud Egretau). Sur le Vietnam, les travaux de Stéphanie Balme au sein du groupe d'études sur le Vietnam contemporain permettront de faire fructifier un vivier de doctorants dont on peut espérer qu'ils relanceront un champ d'étude tombé en désuétude. Les Philippines sont également délaissées, si l'on fait exception des travaux d'Antoine Gazano, maître de conférences à la faculté de droit de Nice Sophia Antipolis.
- Mais l'Asie Orientale, qu'il s'agisse de l'Asie du Nord-Est ou de l'Asie du Sud-Est, reste beaucoup mieux représentée que l'Asie du Sud qui ne compte que trois chercheurs (Christophe Jaffrelot, Stéphanie Tawa-Lama et Max-Jean Zins dans la discipline science politique). En conséquence, des pays aussi importants que le Pakistan, Sri Lanka et le Bangladesh n'ont pas leurs spécialistes. Si Christophe Jaffrelot, Jean-Luc Racine et Max-Jean Zins travaillent sur le Pakistan, l'Inde reste leur terrain de prédilection et les recherches pakistanaïses reposent donc largement sur les épaules de doctorants (Mariam Abou Zahab, Amélie Blom et Laurent Gayer). Eric Meyer (historien de formation) s'intéresse aux développements politiques à Sri Lanka mais seule une doctorante (Eleonor Pavey) suit le dossier en politiste. Quant au Bangladesh, un seul doctorant y consacre ses recherches en science politique (Jérémie Codron).

- Au sein d'une même équipe « aires culturelles », il peut exister des déséquilibres au profit (et donc au détriment également) d'un pays donné. C'est ainsi qu'au CERI, sur les sept chercheurs relevant de l'Asie Orientale, deux seulement travaillent plus particulièrement sur le Japon. Les recherches en science politique se concentrent dans un nombre restreint d'établissements : elles sont absentes des axes de recherche du CRJ de l'EHESS où elles ne figurent que de façon incidente, par les centres d'intérêt de deux chercheurs associés, Noriko Berlinguer-Kono et Mariya Sevela. Elles sont représentées au CERI et à l'Institut d'Asie Orientale de Lyon, respectivement par deux titulaires : Jean-Marie Bouissou, Karoline Postel-Vinay, Guy Faure et Eric Seizelet, mais, dans les deux cas de figure, on ne relève aucun doctorant relevant de la discipline. Les lacunes sont béantes particulièrement dans le domaine des institutions, en sociologie politique, en histoire politique, militaire et diplomatique depuis Meiji.
- La situation est aussi très préoccupante à propos de l'insertion de l'Asie dans les relations internationales. La place du Japon et des Corées dans le concert des nations et la régionalisation du monde sont étudiées par une seule chercheuse, Karoline Postel-Vinay ; les deux Chines font l'objet d'une attention plus soutenue puisque François Godement, Françoise Mengin et Valérie Niquet ont fait du rôle de la RPC et de Taiwan un de leurs thèmes d'étude. Par contre, aucun chercheur en science politique ne travaille aujourd'hui sur les relations internationales de l'Asie du Sud. Mais les docteurs qui ont réalisé des thèses brillantes – comme Isabelle Saint-Mézart – sur le sujet ne trouvent pas de poste à l'Université ou au CNRS. Un cercle vicieux s'amorce donc, les meilleurs éléments se détournant de la carrière de chercheur en science politique sur une zone pourtant appelée à attirer un intérêt croissant.

Le caractère préoccupant de ces différents constats doit toutefois être nuancé en raison de l'intérêt de chercheurs d'autres disciplines pour les questions de science politique. Des historiens, des géographes, des sociologues et des anthropologues ne répugnent pas, loin s'en faut, à s'aventurer sur ces terres.

Conclusion

La situation française de la recherche en science politique sur l'Asie orientale pâtit d'un cercle vicieux entre l'étroitesse du vivier de jeunes chercheurs, la faiblesse des débouchés, et le petit nombre de spécialistes en place. Il est clair qu'au stade actuel, la recherche française ne dispose pas d'une masse critique suffisante pour s'imposer au niveau européen et repose sur l'existence de réseaux principalement individuels, mais insuffisants à porter et organiser la recherche de façon structurelle et pérenne. Dans ce cadre, les recherches en science politique sur l'Asie présentent, pour synthétiser, les caractéristiques suivantes :

- un tropisme Chine continentale accusé au détriment des autres pays de la zone ;
- une prédominance quantitative d'une équipe, le CERI, et par voie de conséquence un déséquilibre structurel entre Paris et la province ;
- une faiblesse endémique, non seulement au niveau de l'enseignement de la science politique en général, mais des enseignements de civilisation dans les départements orientalistes des Universités ;
- un vivier de jeunes chercheurs limité, préoccupant en particulier sur le plan du renouvellement thématique.

Plusieurs pistes de réflexion doivent être lancées :

- Comment mieux intégrer l'Asie dans l'espace universitaire de la recherche et à l'Université, sans revoir ou adapter les modalités de recrutement ? Ce problème ne concerne pas à l'évidence que la science politique.
- Comment mettre en place un système prévisionnel des besoins en chercheurs et enseignants-chercheurs, alors que le vivier potentiel est faible et les débouchés limités, et que se développe parfois, ça et là, une tendance malthusienne visant à dissuader les étudiants d'entreprendre des thèses ?
- Pour donner davantage de visibilité à ces recherches, faut-il les concentrer dans un même établissement ? Et cet établissement doit-il relever de la science politique ou des « études orientales » ? En d'autres termes, quel est le type d'environnement le plus propice à la formation et à l'intégration des doctorants ?

Chercheurs CNRS travaillant sur l'Asie en science politique

Nom	Prénom	Grade	Affectation	Ville	Age	Institution	Spécialisation
Beja	Jean-Philippe	DR2	CERI	Paris	54	CNRS	Chine
Zins	Max	CR1	CERI	Paris	56	CNRS	Inde/Pakistan
Jaffrelot	Christophe	DR2	CERI	Paris	39	CNRS	Inde/Pakistan
Feillard	Andrée		« Insulinde »	Paris	54	CNRS	Indonésie
Roy	Olivier	DR2	"Monde iranien"	Paris	54	CNRS	Afghanistan/Asie centrale
Dorronsoro	Gilles	Prof.	CRAP	Rennes	41	IEP/CNRS	Afghanistan
Tawa-Lama	Stéphanie	CR2	CEIAS	Paris	34	CNRS	Inde
Gipouloux	François		CEFC	Hong Kong	54	CNRS	Chine
Cabestan	Jean-Pierre	DR	UMR Droit Comparé, Paris I	Paris	48	CNRS	Chine
Madinier	Rémi	CR1	Insulinde	Paris	37	CNRS	Indonésie
Raillon	François	DR2	EHESS	Paris	56	CNRS	Indonésie
Seizelet	Eric	DR	IAO	Lyon		CNRS	Japon/Corées
Faure	Guy	CR1	IAO	Lyon	52	CNRS	Japon

Chercheurs FNSP travaillant sur l'Asie en science politique

Nom	Prénom	Grade	Affectation	Ville	Age	Institution	Spécialisation
Bertrand	Romain	CR2	CERI	Paris	30	FNSP	Indonésie/Malaisie
Camroux	David	M.de conf.	Asie-Europe	Paris	53	FNSP	Malaisie
Bouissou	Jean-Marie	DR2	CERI	Paris	53	FNSP	Japon/Corées
Mengin	Françoise	DR2	CERI	Paris	47	FNSP	Chine/Taiwan
Balme	Stéphanie	CR2	CERI	Paris	32	FNSP	Chine/Vietnam
Domenach	Jean-Luc	DR	CERI	Paris	58	FNSP	Chine
Rocca	Jean-Louis	IE	CERI	Paris	46	EduNale/FNSP	Chine
Postel Vinay	Karoline	DR2	CERI	Paris	43	FNSP	Japon/Corées

Chercheurs et enseignants-chercheurs de statut ni CNRS ni FNSP travaillant sur l'Asie en science politique

Nom	Prénom	Grade	Affectation	Ville	Age
Césari	Laurent	Prof.	ARTOIS	Arras	47

Berlinguez-Kono	Noriko	M. de Conf.	LILLE III	Lille	37
Godement	François	Prof.	IFRI/INALCO	Paris	54
Guiheux	Gilles	M. de conf.	CEFC/IAO	Hong Kong	37
Joyau	François	Prof.	INALCO	Paris	
Margolin	Jean-Louis	M. de Conf.	AIX/IRSEA	Aix	52
Goscha	Christopher	M. de Conf.	IAO/LYON II	Lyon	38
Tertrais	Hugues	Prof.	Paris I	Paris	57
Bui Xuan Quang		Prof.	Paris X	Paris	66
Niquet	Valérie	DR	IRIS	Paris	45
Gazano	Antoine	M. de Conf.	SOPHIA ANTIPOLIS	Nice	42

III – PERSPECTIVE GENERALE ET ELEMENTS DE REFLEXION : DE L'IMPORTANCE DES AIRES REGIONALES

Dominique Darbon et Christophe Jaffrelot

De l'état des lieux que nous venons de dresser il ressort que le dispositif consacré à l'étude politique des aires régionales est dans une situation critique. L'Europe bénéficie d'un intérêt un peu plus soutenu qui se traduit par l'allocation de moyens légèrement plus importants en termes de recrutement de chercheurs, tandis que d'autres zones souffrent d'une indifférence lourde de conséquences : l'Amérique latine risque ainsi de disparaître de l'écran radar de la science politique française si rien n'est fait à brève échéance. De façon générale – l'Asie exceptée –, la moyenne d'âge des politistes se consacrant aux aires régionales s'élève rapidement de sorte que leur étude risque de tomber en déshérence si les autorités du CNRS, de l'Université et des Grands Etablissements ne réagissent pas rapidement.

Si l'étude des aires régionales doit donc être défendue, il est tout aussi nécessaire de renforcer le dialogue que les spécialistes de certains pays ou de certaines régions entretiennent entre eux et avec les autres acteurs de la science politique française. C'est à ce prix qu'un véritable milieu scientifique pourra acquérir ses lettres de noblesse au plan international. Ce plaidoyer pour la politique comparée n'est pas sans implication pour le dispositif du CNRS en termes de centres et d'équipes de recherche, comme l'indiquent certaines des recommandations par lesquelles nous concluons ce rapport.

La situation préoccupante d'un dispositif contrasté

La situation est préoccupante pour plusieurs raisons relevant à la fois d'une logique intellectuelle et méthodologique et du dispositif institutionnel, c'est-à-dire du réseau des centres de recherche et de documentation.

Etudier les aires régionales a l'immense avantage de former à la connaissance d'un terrain

Se faire l'avocat de l'étude des aires régionales aujourd'hui, c'est être en porte-à-faux avec le courant dominant des sciences sociales telles qu'on les pratique aux Etats-Unis, pays où les choix rationnels et la théorie des jeux ont peu à peu évincé l'enquête de terrain ; à telle enseigne que le *Social Science Research Council* a dissout ses comités régionaux dans les années 1990.

Il s'agit là d'une dérive dangereuse reposant sur un postulat plus ou moins implicite suivant lequel toutes les sociétés politiques sont intelligibles à partir de la même grille de lecture, sous prétexte que les acteurs élaborent des stratégies fondamentalement identiques partout. Or il n'est plus à démontrer que le contexte social et culturel influence fortement ces stratégies, et même que celles-ci ne se comprennent en partie qu'à partir des contextes où elles se déploient.

L'enquête de terrain permet d'acquérir une connaissance des conditions locales indispensable à l'analyse des stratégies des acteurs, mais aussi, de façon plus générale, une expertise. Sans faire l'éloge de l'érudition, nous soutenons ici que cette expertise, née du travail de terrain, est la condition même de l'analyse. (L'apprentissage des langues est à cet

égard la condition essentielle d'une juste appréhension des phénomènes étudiés). Cette connaissance, que seule permet l'étude des aires régionales, donne un bagage irremplaçable, non seulement pour échapper aux impasses des choix rationnels, mais aussi pour éviter les généralisations vides de sens des approches centrées sur la globalisation.

Partir du principe que le monde vit à l'heure de la globalisation, c'est s'interdire de comprendre les interactions entre les flux transnationaux et les situations locales. Or c'est de cette interaction – la « glocalisation » pour reprendre le terme de James Clifford – que naissent les dynamiques qui façonnent les sociétés politiques d'aujourd'hui. Pour les saisir, il n'y a d'autre solution que de s'intéresser à des aires régionales dont les spécificités restent fortes.

L'étude des aires culturelles que nous défendons ici est aux antipodes du culturalisme, tel que les orientalistes ont pu le pratiquer, par exemple. Il ne s'agit pas de s'intéresser aux invariants – aux villages les plus reculés alors que tout change autour – mais d'abord aux sociétés politiques nées de la rencontre avec d'autres dynamiques internes et externes, notamment celles de la mondialisation.

Les vertus du comparatisme et de l'enquête de terrain

Défendre une approche du politique en termes d'aires culturelles, c'est aussi prôner le comparatisme qui seul permet de saisir les différences et même de connaître tout court et de comprendre les évolutions. « Faire des aires culturelles », ce n'est pas s'enfermer dans l'une d'entre elles mais confronter ce que l'on en sait au savoir des autres. Il s'agit ici de soumettre différentes sociétés politiques à un même questionnement.

Cette tâche peut être collective et synchronique ; elle peut – et, pour une part au moins, elle doit – aussi être individuelle et diachronique de manière à assurer la mobilité du chercheur : rien n'est plus formateur que de quitter une aire pour une autre, de ne plus labourer le même sillon, mais de défricher ailleurs.

Nous ne plaçons donc pas tant en faveur des aires régionales que du travail de terrain. Si nous valorisons les aires, c'est en tant que terrains, en tant que cadres d'application d'une méthode – l'enquête de terrain – qui paraît le mieux à même de rendre intelligibles des situations politiques complexes et de les comprendre par rapport à d'autres : le terrain, au-delà de la monographie, s'inscrit dans une perspective comparative.

La question qui surgit aussitôt concerne le cadre dans lequel une telle méthodologie peut être appliquée de façon optimale. Plutôt que de juxtaposer des centres spécialisés sur une aire culturelle, ne serait-il pas plus judicieux de créer des structures où cohabiteraient des chercheurs de science politique s'intéressant à plusieurs aires ? Cela aurait l'avantage de rendre la comparaison plus facile – les équipes pourraient mettre sur pied des axes thématiques traitant de plusieurs aires – et de favoriser la mobilité intellectuelle des chercheurs qui n'auraient pas à changer de laboratoire pour changer de terrain, notamment parce qu'ils disposeraient d'une documentation sur plusieurs aires « à domicile » ?

Reste à savoir jusqu'où nous pouvons envisager d'élargir le périmètre d'un centre de recherche. Les centres ne travaillant que sur un seul pays sont certainement à éviter ; à l'autre extrême, regrouper des chercheurs travaillant sur des aires très éloignées peut se révéler contre-productif, même si c'est sans doute le plus stimulant pour l'esprit. Dans cette

hypothèse, il faut veiller à la présence de « passeurs », de spécialistes des relations internationales ou de la politique comparée susceptibles d'orchestrer le dialogue au sein de l'unité. Un premier pas dans cette direction pourrait se manifester dans le regroupement de chercheurs travaillant sur les pays d'une même région (l'Europe par exemple) ou sur des zones ayant des affinités et se prêtant à la comparaison (le monde indien et le monde chinois par exemple).

Une telle reconfiguration du dispositif permettra d'apporter une première réponse à la critique habituelle selon laquelle les spécialistes des aires culturelles travaillent en vase clos, repliés sur leur objet et, en conséquence, n'apportent aucune contribution à la théorie générale en science politique. De la comparaison découleront en effet des généralisations utilisables notamment dans les enseignements de science politique.

Quel dispositif institutionnel ?

- Un comparatisme raisonné suppose dans le contexte français une mise en synergie des espaces et des moyens de production et de diffusion des savoirs. Cela implique pour les chercheurs ayant des aires comme objet empirique une mise en réseau permettant la confrontation des savoirs, des méthodes, des problématiques utilisées pour l'étude de thèmes variés sur des terrains souvent très différents. Le groupe « politique comparée » de l'Association Française de Science Politique créé en 2003 poursuit précisément ce but en cherchant à faciliter la confrontation des chercheurs travaillant sur des espaces différents mais autour de thèmes communs. Des politistes spécialistes d'aires y confrontent des travaux s'inscrivant dans une même perspective théorique, méthodologique ou thématique mais portant sur différents terrains.
- Le maillage est indispensable tant pour la participation à la production d'un savoir commun, que pour l'enrichissement des résultats au-delà du trop fameux couple particularisme/universalisme. Cette mise en réseau pour favoriser le comparatisme ne peut pas ne pas avoir des implications directes pour et sur les dispositifs de recherche. Ce dispositif est d'ores et déjà appelé à évoluer du fait de considérations matérielles. La faiblesse numérique – en général – des politistes travaillant dans des laboratoires étiquetés « aires régionales », couplée aux tensions budgétaires, au renforcement des grandes machines de recherche sur les aires dans d'autres pays européens (pour les questions de développement : ASC, ODI, SOAS, ECDPM, NAI...) et à la concurrence exacerbée qui en découle tant au niveau des appels d'offres européens que de la captation de contrats de recherche et d'expertise, imposent de se poser la question de la viabilité, à terme, du dispositif français et de la nécessité de rationaliser les outils.

Plusieurs propositions nous semblent pouvoir orienter la réflexion :

Etablir une « carte » nationale du dispositif de recherche de science politique sur les aires régionales :

Celle-ci n'a pas vocation à donner le monopole à telle ou telle Université, institut, centre de recherche ou laboratoire sur tels ou tels terrains (ce qui nuirait au comparatisme) mais elle doit permettre la constitution des pôles sur lesquels seraient concentrés les moyens matériels (et notamment documentaires) indispensables à la constitution d'un vrai savoir. Le saupoudrage entraîne toujours, à terme, une baisse des niveaux de connaissance générale et spécialisée. Pour un comparatisme fort il faut aussi bien assurer la montée en généralité que consacrer l'extrême spécialisation des savoirs. Cette proposition met en jeu des questions

essentielles et soulève notamment le problème de l'aménagement du territoire. En effet, le seul centre regroupant des politistes travaillant sur plusieurs aires, le CERI, se trouve à Paris, adossé au CNRS et à la Fondation Nationale des Sciences Politiques ainsi qu'à l'Institut d'Etudes Politiques, le pôle majeur de la science politique française. Faut-il renforcer encore le CERI afin de lui donner les dimensions d'un laboratoire européen, la fameuse taille critique qui permet notamment de monter des projets avec d'autres centres d'excellence européens pour décrocher des financements de l'UE ? Suivre ce raisonnement reviendrait à condamner les pôles de recherche qui, en région, s'articulent le plus souvent autour d'un centre spécialisé sur une aire culturelle comme Bordeaux (avec le Centre d'Etude de l'Afrique Noire), Aix-en-Provence (avec l'Institut de Recherche sur le Monde Arabe et la Méditerranée) ou encore Lyon avec l'Institut d'Asie Orientale. Faut-il, inversement, spécialiser géographiquement les formations, ce qui supposerait d'affirmer une association entre les différents lieux spécialisés et de définir leurs obligations nationales ? Poser ces questions impose l'évidence qu'une politique scientifique sur les aires ne peut se faire que sur un engagement de moyen terme.

Créer des pôles de service liés par des cahiers des charges précis :

Une réflexion en termes de carte nationale suppose aussi de définir clairement les obligations des pôles de ressources qui pourraient être identifiés. Leur constitution apparaît indispensable tant en termes de production intellectuelle qu'en termes de gestion des ressources financières, d'autant qu'il y a de fortes chances pour que s'articulent autour de ces pôles de service des équipes spécialisées. En contrepartie, il convient que les fonctions de ces pôles soient clairement exprimées. Nous proposons donc la concentration des moyens matériels servant de socle à la recherche sur un seul pôle, l'obligation pour ce pôle d'être au service de la communauté scientifique et d'animer dans une perspective comparative la recherche sur l'aire concernée.

Cette double mise en réseau verticale et horizontale devrait donner de fait aux laboratoires les moyens humains et financiers de se positionner sur les appels d'offres internationaux et européens comme partenaires mais aussi comme leaders de réseaux d'excellence. Il s'agit non pas de centraliser ou de contrôler et hiérarchiser mais d'opérationnaliser les moyens et d'en assurer une gestion rationnelle et efficace permettant à la fois de travailler sur un effet de masse (avec ses conséquences positives tant en termes intellectuels que financiers) et sur un effet de mise à disposition de tout chercheur, enseignant ou doctorant quel que soit son lieu de résidence et de travail, d'une documentation et de bases de données mises à jour et compétitives par rapport au reste des pays européens.

Favoriser une gestion convergente des moyens :

Compte tenu à la fois de la rareté des postes et des ressources humaines disponibles et de la nécessité de constituer des équipes de recherche fondée sur une masse critique de chercheurs et enseignants-chercheurs, la gestion des ressources humaines devrait être menée en synergie entre les différentes tutelles, l'Université, le CNRS, mais aussi les autres tutelles (FNSP, INALCO...) et les autres dispositifs de l'Etat chargés de gérer les recherches internationales, comme le Ministère des affaires étrangères. En se concertant, ces institutions pourraient faire en sorte qu'un poste en appelle un autre, doublant ainsi le potentiel de l'équipe et assurant un relais automatique de la recherche et de l'enseignement, gage à la fois d'une formation de qualité des étudiants et de l'approvisionnement des viviers en jeunes doctorants. En ce sens, la rationalisation des moyens matériels pourrait s'accompagner d'une rationalisation de l'offre de formation au niveau des masters. Cela pourrait passer par une harmonisation de l'offre de formation spécialisée sur les aires ou par l'organisation en synergie des offres en politique comparée.